MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du trente avril — en mil huit cent vingt-neuf, à huit heures du matin

ACTE DE MARIAGE de Jean Baptiste Brun

N.° 9

Brun Jean Etienne Marie à Grée marie anne

âgé de trente ans, né à la valette — département du var — le quinze avril — du mois de novembre — mil sept cent quatre vingt douze — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du var — fils légitime de feu Joseph Brun le moissonneur — profession de cultivateur — domicilié à la valette — département du var — et de feue Catherine Gaillot son épouse — décédés

Et de Marie anne Grée

âgée de vingt neuf ans, née à la Garde — département du var — le vingt deux — du mois d'avril — mil huit cent — domiciliée à la Garde — département du var — fille légitime de feu François Grée son mari — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du var — et de anne Roche veuve en premières noces de feu Jean Pierre Grée son mari — décédés

Les actes préliminaires sont les publications faites les deux dimanches huit et quinze du mois d'avril courant, dont il est fait mention, sans opposition ni empêchement au dit mariage, tant dans la commune de la Garde que dans celle de la Valette, ainsi que le certificat du Maire de la Valette, en date du quatre du présent mois, portant que les deux publications faites en cette commune, et la déclaration du Maire de la Garde portant que les deux publications faites en cette commune, et que la déclaration de la Valette a été affichée, ainsi que le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur *le Mariage*, concernant *les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Andrée anne Grée veuve Jean Baptiste Brun

En présence de pierre Ginouvier — domicilié à la Garde — département du var — âgé de cinquante ans, profession de jardinier

De maurice Ginouvier — domicilié à la Garde — département du var — âgé de trente deux ans, profession de boulanger

De Maurice Maysson — domicilié à la Garde — département du var — âgé de cinquante ans, profession de menuisier

Et de Maurice Marie le Gentilhomme — domicilié à la Garde — département du var — âgé de vingt sept ans, profession de tailleur de la Marine

Après quoi, moi soussigné Jean Marie Dijoint adjoint de la mairie de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi au bureau soussigné le jour et mois ci-dessus et dans l'acte de naissance ci-dessus ont déclaré ne savoir écrire.

Gazaubon — ginouvier — maurice maysson — ginouvier — Marie

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du trente avril — en mil huit cent vingt-neuf, à neuf heures du matin

ACTE DE MARIAGE de André Garnier

N.° 10

Garnier André marié à Vetton marguerite Rose veuve

âgé de trente un ans, né à la Garde — département du var — le vingt un — du mois d'août — mil sept cent quatre vingt sept — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du var — fils légitime de André Garnier son père — profession de propriétaire — domicilié à la Garde — département du var — et de feue Thérèse Rebaud son épouse — décédés

Et de Marguerite Rose Vetton

âgée de vingt sept ans, née à la Garde — département du var — le vingt — du mois de septembre — mil huit cent un — domiciliée à la Garde — département du var — fille légitime de feu Jean Louis Vetton son premier mari — profession de cultivateur — domicilié à la Garde — département du var — et de Rose Pelletier veuve en premières et troisièmes noces de feu Jean Louis Vetton son premier mari — décédés

Les actes préliminaires sont les publications faites les deux dimanches dix neuf et vingt du mois d'avril courant, dont il est fait mention, sans opposition ni empêchement au dit mariage, tant dans la commune de la Garde que dans celle de la Valette, ainsi que le certificat du maire de la Valette, en date du quatre du présent mois, portant que les deux publications faites en cette commune, et la déclaration du Maire de la Garde portant que les deux publications faites en cette commune, et que la déclaration de la Valette a été affichée, ainsi que le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur *le Mariage*, concernant *les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Marguerite Rose Vetton veuve André Garnier

En présence de antoine Garnier — domicilié à Besse — département du var — âgé de trente quatre ans, profession de cultivateur — frère du futur époux

De Jean Baptiste Chaume — domicilié à Hyeres — département du var — âgé de vingt sept ans, profession de cultivateur

De Maurel huc — domicilié à la Garde — département du var — âgé de vingt sept ans, profession de cordonnier

Et de Jean louis Maffren — domicilié à la Garde — département du var — âgé de trente sept ans, profession de charretier

Après quoi, moi soussigné Jean Marie Dijoint adjoint de la mairie de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi au bureau soussigné le jour et mois ci-dessus et dans l'acte de naissance ci-dessus ont déclaré ne savoir écrire.

garnier — andre garnier — huc — maurel garnier — Maffren — Marie